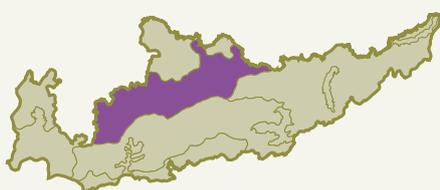




# Plateau agricole de Perwez



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>1</sup></b>	<b>33 000</b>
Superficie agricole (ha)	28 000
Terres arables (%)	85
Prairies (%)	14
Vergers productifs (%)	1
Superficie boisée (ha)	880
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	2 450
<b>Nombre d'habitants<sup>2</sup></b>	<b>46 875</b>

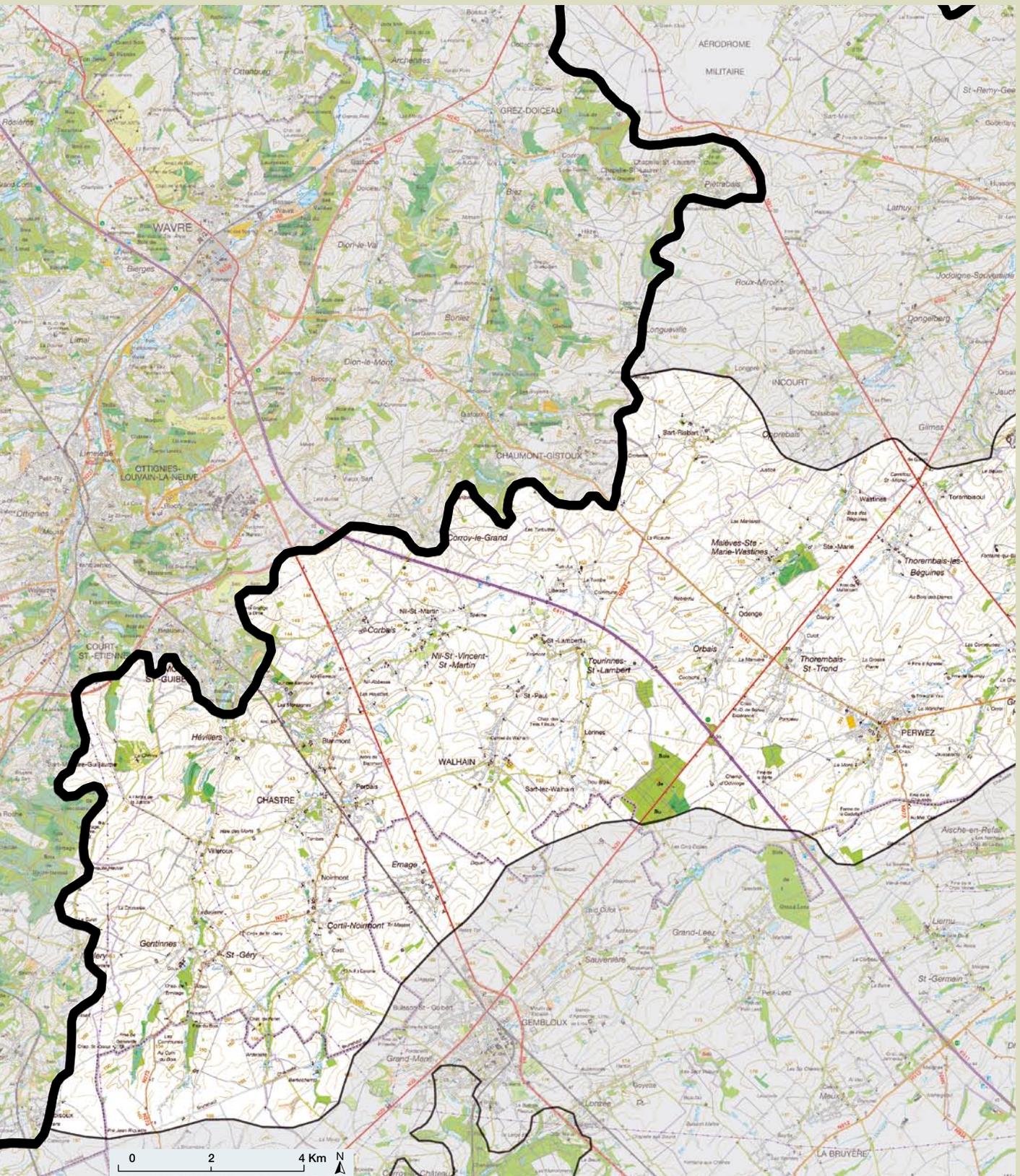
<sup>1</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique du sol de Wallonie (2007).

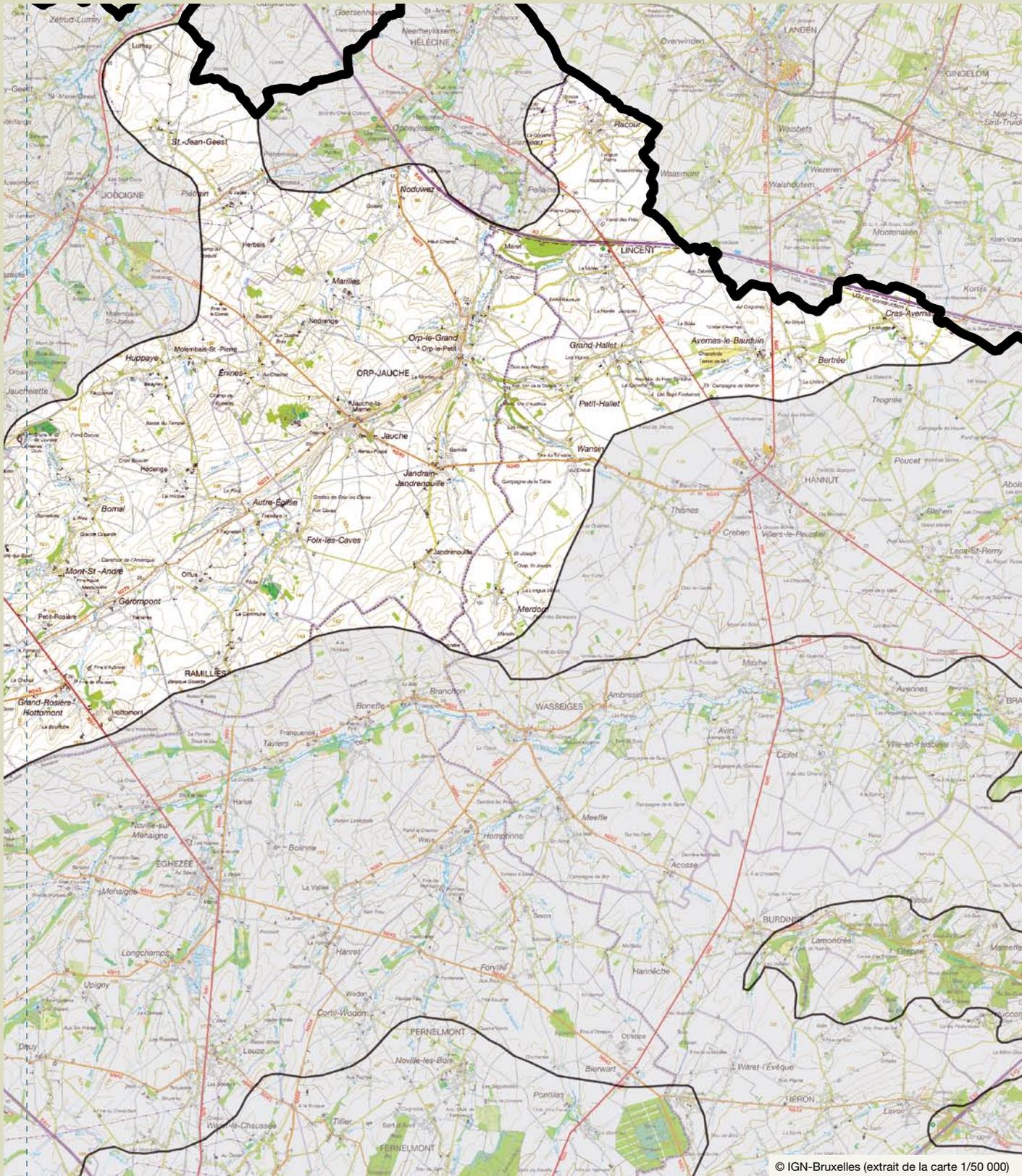
<sup>2</sup> Estimation sur base des données INS (2007).

L'aire du Plateau agricole de Perwez est caractérisée par un important réseau hydrographique qui creuse doucement de nombreuses vallées. Celles-ci sont soulignées dans le paysage par la végétation arborée qui les accompagne, structurant la ligne d'horizon des vues lointaines induites par les vastes étendues cultivées.

L'habitat se groupe en villages, implantés dans les vallées sous forme d'un bâti étiré et lâche. Le mode d'organisation traditionnel de bon nombre d'entre eux est encore bien perceptible.

Perwez, l'agglomération la plus importante de l'aire, présente une morphologie urbaine, en contraste avec l'environnement rural.





© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)



Le RELIEF de l'aire du Plateau agricole de Perwez alterne de vastes surfaces calmes et des vallées peu encaissées. Du fait de son positionnement sur la partie haute du bassin versant de l'Escaut, l'incision des cours d'eau est faible tout en étant différenciée dans l'espace. L'Orne, le Nil et le ruisseau du Grand Pré – affluents de la Dyle – marquent la partie ouest de l'aire de façon sensible, tandis que le Thorembais, l'Orbais, les deux Gette et la Jauchelette alimentent le bassin de la Grande Gette mais d'une manière plus discrète. L'appartenance de ces cours d'eau à deux bassins versants différents explique l'orientation différente de leur écoulement : nord/sud pour les premiers, sud-ouest/nord-est pour les seconds.

A l'image du profil général de l'ensemble paysager, les surfaces planes des plateaux sont occupées par les LABOURS tandis que les sols humides des creux et vallées et les sols érodés des versants accueillent les HERBAGES.

Les BOIS, de petites dimensions et presque exclusivement composés de feuillus, sont également associés aux creusements : on les trouve sur les sols humides des vallées et des faibles pentes, le long des cours d'eau ou encore, associés à des châteaux. La présence de ces espaces boisés est très perceptible dans la composition générale du paysage car les vallées qu'ils accompagnent sont nombreuses. Ainsi, la ligne d'horizon des vues lointaines que permettent les plateaux est souvent soulignée par cette strate arborée. Parallèlement, plusieurs drèves soulignent le relief légèrement ondulé.

Les VILLAGES de l'aire, généralement étirés et peu denses, s'allongent le long du réseau routier, en bas de versants. Une rue principale suit l'axe de la vallée et dicte la morphologie globale du village (Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, Lérines, Cortil). Certains villages comptent plusieurs rues principales ; elles se disposent alors parallèlement et sont reliées perpendiculairement par de plus petites rues (Orp-le-Grand, Thorembais-Saint-Trond, Or-

bais, Jauche). Plus rarement, les villages s'implantent en tête de vallée ou sur le haut des versants et adoptent un profil aéré ainsi qu'une forme en étoile, moins contrainte par le relief (Ramillies, Saint-Géry, Jandrenouille). Le village de Walhain, dans la vallée du Hain, présente une position intermédiaire puisque s'additionnent une partie aérée en amont et un profil plus linéaire en aval, dans le creux de la vallée.

Dans la partie ouest de l'aire, la distance qui sépare les villages d'une même vallée est généralement réduite, voire inexistante, à l'image de la vallée de l'Orne qui accueille le continuum bâti de Blanmont, Chastre, Noirmont et Cortil-Noirmont. A contrario, dans la partie est, dans la vallée de la Petite Gette, les villages se singularisent nettement (Ramillies, Folx-les-Caves et Jauche).

Les marques de la périurbanisation sont relativement peu présentes, comparativement aux aires plus périphériques de l'ensemble. La nationale N4 et la ligne de chemin de fer 161 constituent néanmoins un axe de développement résidentiel en lien avec Bruxelles, qui marque fortement la vallée de l'Orne.

Les interfluves de cette même vallée et du ruisseau de la Houssière à l'ouest montrent un paysage où les constructions sont inexistantes. Ainsi, depuis l'espace villageois, des échappées visuelles s'offrent à l'observateur (Villeroux, Hevillers).

L'agglomération de PERWEZ forme un petit pôle commercial urbain dans un contexte rural. Les activités polarisatrices qu'elle concentre sont essentiellement constituées de grandes surfaces, situées à la périphérie ouest, le long de la voirie. La localisation en périphérie de ce type de commerces s'accompagne de gabarits généralement fortement consommateurs d'espace et d'une dépendance forte à l'automobile.



Les vastes plateaux de l'aire paysagère sont drainés par un réseau hydrographique dense. Une couverture boisée est associée aux versants dont la pente ne permet pas la mise en culture motomécanisée. Visuellement, cela se traduit par des ourlets boisés qui soulignent la ligne d'horizon.



Ligne de partage des eaux entre  
les bassins de l'Escaut et de la Meuse.



Depuis la route de Grand-Rosière-Hottomont à Perwez, il est possible de percevoir la limite sud de l'aire, correspondant à la ligne de séparation des bassins de l'Escaut et de la Meuse.



C'est au sein des vallées que s'implantent les noyaux villageois, selon un plan de réseau routier dicté par le profil en long de la vallée. L'implantation du bâti de type semi-mitoyen donne un aspect aéré aux villages. Les prairies qui entourent les constructions permettent une bonne perception de cet aspect (Chastre).

Sart-lez-Walhain constitue un bel exemple de lisibilité de l'organisation traditionnelle de l'aurole villageoise :

Implantation linéaire de l'habitat, selon l'axe de la vallée

Arbres champêtres adaptés aux milieux humides (saules, peupliers)

Prairie

Boisements associés aux versants



Folx-les-Caves porte également les traces de l'organisation ancienne puisque subsistent encore, au sein de l'aurole villageoise, des hautes tiges vestiges d'anciens vergers.



Depuis la route, on aperçoit la silhouette homogène du noyau villageois implanté dans le creux de la vallée de la Petite Gette. Sa présence n'est visible que depuis une courte distance.



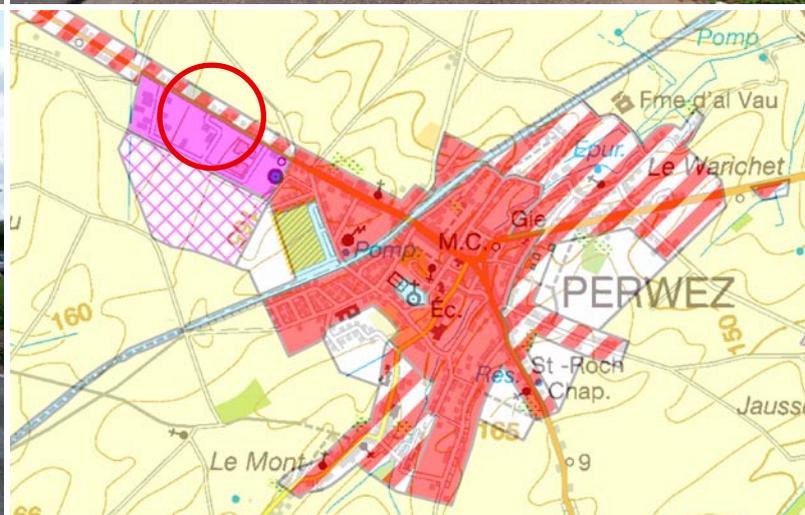
Une longue zone constructible, qui s'étend le long des versants jusqu'aux plateaux, accueille de nouvelles constructions individuelles, diluant la structure originelle du village. La présence de ces constructions se perçoit sur une très longue distance.



Source : PPNC (1997), © Région wallonne.



L'agglomération de Perwez, noyau d'habitat le plus développé de l'aire, présente un environnement plus urbain.



Sources : carte IGN 1/50 000 et Plan de secteur (2006).

Les grandes surfaces commerciales sont implantées le long d'une des nationales d'accès à l'agglomération de Perwez. Ce type d'espace doit désormais faire l'objet d'une réflexion d'intégration paysagère puisqu'il joue le rôle d'entrée de ville.

Depuis la route qui parcourt le fond de la vallée de la Houssière, des ouvertures visuelles permettent des vues sur les interfluvies où domine l'activité agricole. Ces vues ouvertes alternent avec les espaces villageois bâtis et participent à une réelle diversité paysagère (Villeroux-Héவில்ers).



L'aire compte plusieurs routes bordées d'arbres, créant un effet de perspective important pour l'utilisateur. Elles sont parfois visibles de loin dans le paysage où elles contrastent avec le plateau agricole (Walhain).



Le parc éolien de Perwez se situe le long de l'autoroute E411 Bruxelles-Namur, ce qui lui offre une forte visibilité depuis celle-ci. Implantées de façon régulière et sur un terrain très dénudé, les éoliennes sont très perceptibles et participent à la composition du paysage. Le parc devrait encore s'étendre.

## Enjeux

- L'aire du Plateau agricole de Perwez possède de nombreuses poches aux vues ouvertes, parfois perceptibles depuis l'espace villageois, et qui participent à la structuration du paysage.
- La ville de Perwez accueille plusieurs activités polarisatrices mais souffre d'une banalisation du paysage à ses franges, du fait de l'implantation d'activités commerciales de grande distribution. Des terrains vierges, porteurs d'un potentiel de réaménagement, existent encore aujourd'hui.
- Les vastes étendues ouvertes et exposées au vent constituent des sites d'implantation potentiels de parcs éoliens. Ceux-ci peuvent jouer un rôle structurant positif ; cependant, leur multiplication pourrait conduire à un effet inverse et à la perte de portions significatives du paysage agricole caractéristique.

## Objectifs paysagers

1. Assurer la pérennité des interfluves agricoles, reconnaissant leur rôle dans la composition du paysage.	GESTION- PROTECTION
2. Agir dans le sens d'une amélioration des entrées de la ville de Perwez afin d'améliorer l'attractivité de l'agglomération.	GESTION- AMÉNAGEMENT
3. Optimiser le potentiel structurant des parcs éoliens par un choix de localisation et de mise en oeuvre respectant les qualités paysagères de l'aire.	GESTION- AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Réserver les parcelles constructibles qui, à l'heure actuelle, permettent des échappées visuelles intéressantes.
- Mettre au point des prescriptions paysagères relatives à l'aménagement des entrées de la ville de Perwez.
- Mettre en place des collaborations transcommunales, également en concertation avec la Région, afin de garantir une gestion globale stratégique des parcs éoliens.